

A photograph of two mountain bikers standing on a grassy hilltop, looking towards a majestic, snow-capped mountain range under a clear blue sky.

# **La tension immobilière aux Contamines Montjoie**

**Les Amis des Contamines Montjoie**

**N° 106 – semestriel – 5€**

## **Editorial**

Dans cette période anxiogène, le temps des fêtes de Noël et du Nouvel An sera bienvenu, et la perspective d'une nouvelle saison de ski contribuera à remonter un moral parfois défaillant.

Pour cette édition d'hiver de notre bulletin, nous avons choisi un thème qui figure en bonne place parmi les nombreuses calamités qui nous menacent, celui du réchauffement climatique au Val Montjoie, de son impact et des actions à engager pour s'y adapter.

Comme souvent, les conclusions de notre enquête de terrain, auprès de ceux qui connaissent la montagne, la vivent au quotidien, et parfois subissent les conséquences de ce réchauffement, sont plus nuancées et moins radicales que celles de médias avides, par nature et par construction, de conclusions définitives.

Cette enquête n'est qu'un point d'étape dans un processus qui se déroulera sur des dizaines, voire des centaines d'années. Ce qui est inquiétant, c'est la vitesse, plus élevée que prévue, notamment en montagne, avec laquelle s'opère ce réchauffement.

Notre automne aura été occupé par deux sujets importants pour l'avenir des Contamines, la réhabilitation de l'auberge de Notre-Dame de La Gorge et l'aménagement de la place du village.

La réhabilitation de cette auberge avance bien et avec le centre culturel qui lui sera attenant, elle devrait pouvoir ouvrir en juillet prochain. Ce projet dans lequel votre association est partie prenante semble faire l'unanimité et il devrait doter le village et la station, non seulement d'un nouveau restaurant mais aussi d'un centre culturel, un lieu de vie, de culture et de partage, en tirant partie de la splendeur du site de Notre-Dame de la Gorge.

En revanche, l'unanimité ne semble toujours pas être de mise pour le projet centre-village qui a obtenu son permis de construire début novembre et dont les travaux devraient débuter au printemps sauf aléas judiciaires tels qu'en ont connus les précédents projets. Chacun aura vu les affiches de protestation véhémente contre un projet censé défigurer notre village. D'autres, moins radicaux, sans rejeter en bloc l'ensemble du projet, expriment des réserves sur certains de ses éléments importants.

Comme d'autres parties prenantes, les Amis des Contamines suivent avec attention ce projet, ses choix d'aménagement, sa progression, la façon dont il est reçu. Et ils constatent, avec regret, qu'après plusieurs décennies de projets successifs en échec, celui-ci rencontre les mêmes difficultés que ses prédécesseurs pour résoudre le conflit entre :

- Un accord partagé sur la nécessité d'un aménagement du centre, aussi bien d'un point de vue esthétique que pour l'attractivité et l'économie du village ;
- Une difficulté persistante à dégager un large soutien pour un projet déterminé et à faire en sorte que ce soutien soit reconnu face à une contestation d'autant plus visible qu'elle est plus radicale.

Notre association ne s'engage, ni pour, ni contre ce projet, celui-ci comme les précédents. Elle est en revanche pour que les choses avancent. Tous les acteurs que nous avons consultés sont tombés d'accord pour reconnaître que le projet dans son état actuel pouvait constituer une base de négociation, qu'il présentait des points forts et des points moins forts, qu'il existait des marges de manœuvre et des possibilités de compromis, mais que l'introduction de modifications majeures risquerait d'imposer un nouvel appel d'offres et donc un retour au point zéro.

Ces mêmes parties prenantes sont également tombées d'accord pour reconnaître que l'abandon du projet et son rejet risquaient de dissuader de nouveaux opérateurs de s'engager dans une énième démarche d'aménagement du centre village dont les précédentes tentatives montreraient qu'elle est vouée à l'échec.

Les Contamines méritent une place de village qui soit autre chose qu'un lieu de rassemblement et de dépôt du car, un espace vide et peu valorisant. Aucun projet ne fera jamais l'unanimité mais il est peut-être possible de réunir un large soutien pour un projet déterminé. Pour ce faire, votre association est prête à s'engager.

J'espère que vous trouverez aussi dans ce bulletin semestriel les nouvelles et les informations que vous attendez sur notre village et sur les personnes remarquables qui y habitent. Les fêtes de fin d'année seront une nouvelle occasion de se retrouver et d'évoquer tous ces sujets. Je vous souhaite de bons moments en famille ou avec des amis, si possible au village.

**Dominique Leblanc**

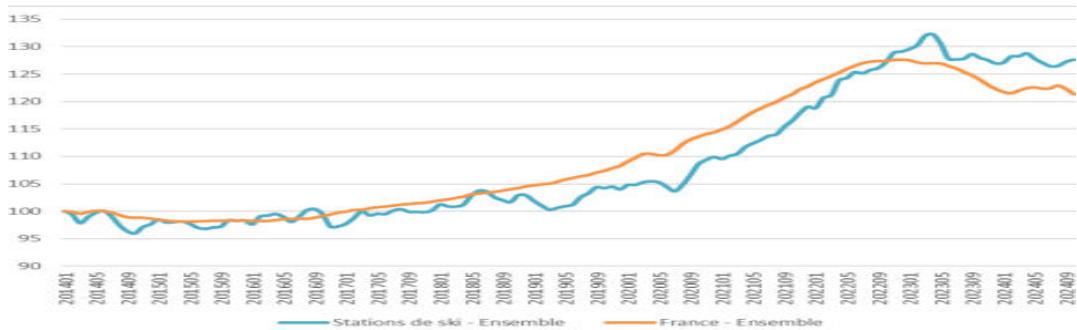
## **La tension immobilière aux Contamines**

La montagne attire, les Alpes du Nord encore plus, mais qu'en est-il des Contamines ? Malgré ou à cause du réchauffement climatique, le marché de l'immobilier se tend, avec ses effets positifs, l'enrichissement de certains, mais aussi ses effets négatifs, l'exclusion d'autres. Sur cette question de plus en plus prégnante au fur et à mesure que les prix montent, nous avons souhaité faire un point. Non pas un point fixe, comme peuvent le faire les guides en montagne, mais un point d'étape, dans un environnement complexe et évolutif, dont on se doute qu'il va continuer à ce tendre.

L'attractivité de la montagne est désormais une réalité avérée, constatée sur l'ensemble des massifs français, mais avec de fortes disparités selon les régions et selon l'altitude. A priori, selon le consortium Climsnow, dont les études et les projections font autorité pour anticiper l'évolution du climat et de l'enneigement sur les 50 prochaines années, le massif du Mont-Blanc ne devrait pas être inquiété pour les 30 à venir au-dessus de 1500m avec toutefois de fortes disparités entre les stations. Pour sa part, la Cour des Comptes s'est efforcée, dans un rapport de février 2024, d'évaluer les états de vulnérabilité des stations de ski. au regard du risque climatiques et leur capacité financière à y faire face. Curieusement les Contamines, Megève et les Saisies sont classées en « vulnérabilité moyenne » alors qu'Hauteluce est « vulnérabilité faible » et St Gervais « vulnérabilité forte » ! Allez comprendre... Ces analyses ne sont bien sûr pas sans conséquences sur le marché immobilier.

La tendance reste guidée par la saison d'hiver qui attire une clientèle avec un plus fort pouvoir d'achat que celle de l'été, tirant les prix vers le haut ainsi que vers une demande de logements plus grands. L'augmentation des prix est nette : il y a 10 ans le m<sup>2</sup> était à 4500€ dans l'ancien alors qu'il est aujourd'hui à 6000€ pour un appartement et à 8000€ pour un chalet bien placés proches du centre village. L'évolution est encore plus marquée dans le foncier. Le prix du m<sup>2</sup> constructible a quasiment doublé en 10 ans, de 250-300€ à désormais 500-600€.

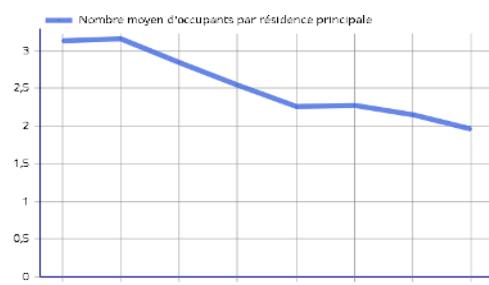
Graphique 2 : Indices des prix (base 100 en janvier 2014)



Pour les propriétaires de terrains ou de chalets anciens, cette envolée des prix est bienvenue. Leur cession permet de se constituer un capital, d'installer leurs enfants ou d'accroître leur niveau de vie. En revanche, pour ceux qui aimeraient être propriétaires mais ne le sont pas, cette envolée est synonyme d'exclusion et de galère.

Depuis 2010, Les Contamines ont perdu des habitants, une centaine entre 2010 et 2021, année du dernier recensement publié. Les résultats du recensement opéré en début d'année seront analysés de près. L'ouverture de la ZAC de La Plane et la présence de 60 nouveaux arrivants aux cérémonies d'accueil de novembre 2023 et novembre 2024, laissent espérer une inversion de la tendance. Mais la population vieillit le nombre moyen d'occupants par logement n'est plus que de 2 personnes contre 3 dans les années 1970, avec pour conséquence la nécessité de plus de logements pour loger le même nombre de personnes.

| Âge             | 2010         | %            | 2015         | %            | 2021         | %            |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Ensemble</b> | <b>1 193</b> | <b>100,0</b> | <b>1 196</b> | <b>100,0</b> | <b>1 093</b> | <b>100,0</b> |
| 0 à 14 ans      | 235          | 19,7         | 205          | 17,1         | 157          | 14,4         |
| 15 à 29 ans     | 182          | 15,2         | 183          | 15,3         | 128          | 11,7         |
| 30 à 44 ans     | 257          | 21,5         | 224          | 18,7         | 193          | 17,6         |
| 45 à 59 ans     | 251          | 21,0         | 273          | 22,8         | 252          | 23,0         |
| 60 à 74 ans     | 192          | 16,1         | 242          | 20,3         | 254          | 23,2         |
| 75 ans ou plus  | 77           | 6,5          | 70           | 5,8          | 110          | 10,0         |



Comme le dit le Maire de Chamonix, Eric Fournier : » Nous perdons notre âme à force de perdre des habitants. » Mais Les Contamines ne sont pas Chamonix, ni Megève ou Courchevel. Où en sommes-nous plus précisément ? Comme d'habitude la réponse est plus nuancée et diffère selon les segments de marché, location ou propriété, location de courte ou de longue durée, foncier ou immobilier, chalets ou appartements.

S'il est un secteur du marché immobilier aux Contamines qui est bien en tension, rouge écarlate, c'est celui de la location longue durée, la location à l'année.

Comme le souligne Gaëtan Capron, responsable de l'agence Foncia : » *La location longue durée est très compliquée à trouver.* ». 60 appels dans la journée pour une annonce de location d'un appartement aux Houches. L'offre est extrêmement réduite, non pas tant en raison de l'absence d'appartement que de la plus faible rentabilité et des contraintes de la location à l'année. Pas de disponibilité pour quelques jours de vacances, complications en cas de difficultés avec le locataire, diagnostic thermique obligatoire, et enfin, pour couronner le tout, traitement fiscal moins avantageux.

Alors qu'elle répond à un besoin pressant et largement répandu notamment pour le logement de tous ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires, la location longue durée, en particulier dans les communes touristiques, est devenue un angle mort, une zone en jachère du marché immobilier. En contrepartie, le marché de la location courte durée, plus rentable, moins contraignante, se porte à merveille, presque trop bien. Victime de son succès, il commence à être regardé avec suspicion par les autorités. Traitement fiscal moins favorable depuis la dernière loi de finances, obligation d'enregistrement à la mairie depuis le mois d'avril de cette année, obligation de déposer une demande de changement d'usage et d'obtenir un numéro d'enregistrement, indispensable pour pouvoir publier une annonce. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2034, la mairie pourra demander à un propriétaire d'un meublé touristique de fournir un DPE valide attestant un classement dans une catégorie comprise entre A et D. La location touristique n'a pas bonne presse, en particulier dans les grandes villes mais aussi dans les communes touristiques en forte tension immobilière. A quand des quotas d'autorisations de meublés de tourisme ou la limitation à 120 jours, voire 90, pendant lesquelles les résidences principales peuvent être louées ? La réponse est désormais à disposition du maire et de son conseil municipal.

Un second secteur est également en tension, mais rouge plutôt vif qu'écarlate, celui des terrains constructibles et des chalets que l'on construit dessus. Plusieurs raisons à cela une demande forte émanant d'aspirants à la résidence secondaire et disposant de moyens conséquents, une préférence marquée de tous, y compris les résidents principaux, pour la maison individuelle, une rétention de la part de famille propriétaires peu disposées à vendre un patrimoine qui se valorise à vitesse accélérée et qui, le cas échéant, leur permettra d'installer leurs enfants, et, pour couronner le tout, une réglementation publique de plus en plus contraignante. La loi de juillet 2023 dite ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dispose

que les PLU (Plan Local d'Urbanisme) devront être révisés avant le 22 février 2028 pour en intégrer les objectifs avec pour conséquence le déclassement de nombreux terrains en terrains non-constructibles et la raréfaction de terrains disponibles pour la construction.

Pourtant des terrains se vendent, parfois de gré à gré sans être proposés par annonce à la vente, et des chalets se construisent : 6 sur le seul secteur de La Frasse pour l'année dernière indique la mairie. Maxime Grosset-Janin, constructeur de chalets, confirme « *On trouve toujours des terrains constructibles, pas forcément à vendre. L'achat de vieux chalets, leur rénovation, parfois leur destruction, est une solution de plus en plus pratiquée.* » Bien que contraint, souvent à l'abri des regards, le marché reste actif et le nombre de chalets augmente quand celui des appartements stagne.

| Catégorie ou type de logement                    | 2010         | %            | 2015         | %            | 2021         | %            |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Ensemble</b>                                  | <b>3 379</b> | <b>100,0</b> | <b>3 436</b> | <b>100,0</b> | <b>3 486</b> | <b>100,0</b> |
| Résidences principales                           | 526          | 15,6         | 555          | 16,2         | 558          | 16,0         |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 2 783        | 82,4         | 2 823        | 82,2         | 2 884        | 82,7         |
| Logements vacants                                | 70           | 2,1          | 58           | 1,7          | 44           | 1,3          |
|  |              |              |              |              |              |              |
| Maisons  | 739          | 21,9         | 797          | 23,2         | 856          | 24,6         |
| Appartements                                     | 2 616        | 77,4         | 2 633        | 76,6         | 2 627        | 75,3         |

Un troisième secteur en revanche reste dans le vert, voir dans le vert pâle, celui des petits appartements, T3 et en dessous. Pour Daniela Nicoud de l'agence immobilière du Lay : dans ce hameau où il y a beaucoup de petits appartements, le marché est toujours actif. Néanmoins elle distingue deux périodes : avant 2018 où elle avait en permanence 60 à 80 biens à la vente et après cette date où elle n'en a plus qu'une quinzaine ce qui limite les choix de biens comparables. Dans ce quartier les prix oscillent entre 2800 et 3500€ le m<sup>2</sup> pour un studio cabine. Mais la demande évolue clairement vers des appartements plus grands et plus confortables ayant au moins une chambre et une cave, là aussi pour pouvoir y passer plus de temps.

Si on remonte plus loin en arrière, Daniela rappelle qu'avant 2008 les anglais avaient beaucoup acheté et contribué à faire monter les prix. La crise

immobilière est passée par là entraînant de nombreuses ventes. Le marché s'est ensuite stabilisé avant de reprendre jusqu'en 2018. Après le COVID elle a vu arriver de nouveaux clients qui voulaient se rapprocher de la nature ou attirés par le bon enneigement de la station et le marché du Lay est toujours porteur. Les nouveaux acquéreurs effectuent souvent des travaux de mise aux normes et de confort et valorisent leurs biens.

Contrairement aux idées reçues, le marché de la rénovation des appartements construits dans les années soixante et quatre-vingt ne se porte pas si mal, alors que celui des nouvelles constructions semble à l'arrêt. L'architecte Jean-Marie Bosson constate pour sa part que les projets de construction d'immeubles collectifs et les programmes ambitieux sont de plus en plus mal reçus par les communes de la région. Après avoir beaucoup bâti ces dernières années, St Gervais semble vouloir stopper la construction d'immeubles et aux Contamines il n'y a aucun projet en ce sens, sauf si le centre village voit le jour. Cela étant dit, il distingue le territoire des Contamines en plusieurs parties car avec ses 21 hameaux séparés par le torrent tous les secteurs n'ont pas le même attrait. Pour lui, rentabiliser un programme loin du centre est illusoire et la plupart des terrains non bâtis sur la rive gauche sont en fait des couloirs d'avalanche ou des zones rouges. De l'avis général, à la suite du changement des mentalités il faut construire plus qualitatif et plus grand car c'est le souhait des clients et les promoteurs l'ont bien compris

Les Contamines bénéficient aujourd'hui, et peut-être encore plus demain, de l'attrait du ski, de sa « garantie neige » plus longtemps qu'ailleurs, de la promesse d'un séjour paisible dans un environnement naturel d'une beauté exceptionnelle. Son attractivité reste intacte auprès d'initiés et de familles implantées depuis longtemps. Lorsque l'on interroge les professionnels et les nouveaux-venus, elle apparaît cependant moindre que celle de stations comparables, telles Les Gets et La Clusaz, et ce pour plusieurs raisons. Expliquons-nous.

Les nouveaux acheteurs ne sont pas forcément des accros du ski mais recherchent en priorité un endroit attractif et des conditions qualitatives pour rester plus longtemps et pas uniquement en hiver, ce qui suppose de travailler sur l'attractivité et l'animation du village en toutes saisons. Dans ce contexte les Contamines manquent d'un projet global à long terme pour valoriser ses atouts bien réels aussi bien en ce qui concerne le village que son site naturel,

Pour Maxime Grosset-Janin, « *Les Contamines sont un peu en retrait par rapport à d'autres stations, qui ont su renouveler leur offre d'été en misant sur le VTT ou le golf;* » Le Parc du Pontet est une réussite indiscutable, et un atout indéniable mais pas suffisant pour convaincre les visiteurs de se fixer aux Contamines. Jean-Pierre Mounier nouveau-venu, récent acquéreur d'un appartement dans Le Refuge des Cascades, confirme : « *Les Contamines, c'est un choix d'initiés, pour le ski, pour ses balades exceptionnelles, mais avec peu de temps forts l'été et de longs temps faibles, voire morts pendant l'inter-saison* »

Les Contamines misent-elles trop sur l'hiver et pas assez sur l'été et l'inter-saison ? La question est posée. En revanche une question ne se pose pas, c'est la faiblesse indigente de l'offre hôtelière aux Contamines : 5 hôtels pour 97 chambres dont zéro en 5 étoiles et 40 en 4 étoiles à la Chemenaz, réputée être en vente avec le risque d'un changement d'affectation d'usage décidé par le nouveau propriétaire. La comparaison avec Les Gets et La Clusaz est cruelle et sans appel : 13 hôtels et 291 chambres aux Gets dont 98 en 4 étoiles. 21 hôtels et 683 chambres à La Clusaz dont 60 en 5 étoiles et 195 en 4 étoiles. Pour ce qui concerne la tension immobilière, l'absence d'une offre hôtelière compétitive et aux standards internationaux est un facteur de modération. Les clients des hôtels d'aujourd'hui font les acquéreurs immobiliers de demain. De ce point de vue Les Contamines ne risquent rien.

Manifestement, pour de nombreux professionnels et observateurs de l'extérieur, Les Contamines ont fait le choix, implicite et parfois explicite, d'une certaine discréetion, d'une relative tranquillité, d'un entre-soi de bon aloi et en fin de compte d'une modération, au moins partielle, des prix de l'immobilier. Si ceux-ci sont comparables à ceux de St-Gervais, ils n'ont rien à voir avec ceux de Megève qui ont augmenté de 20% en 3 ans et atteignent 15000 à 18000€ le m<sup>2</sup> pour de beaux appartements bien placés, rapidement vendus (source Eric Demugnier, Sotheby's Megève). Dans le classement annuel établi par la FNAIM pour les 22 stations de ski de Haute-Savoie, Les Contamines n'apparaissent qu'en 9<sup>ème</sup> position et nettement en retrait par rapport à toutes les stations de la Tarentaise en Savoie.

| Stations                 | Prix Appartement<br>(1er nov. 2024) | Prix Maison<br>(1er nov. 2024) | Prix Ensemble<br>(1er nov. 2024) |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Megève                   | 9 799                               | 14 421                         | 10 451                           |
| Chamonix                 | 9 346                               | 12 692                         | 9 962                            |
| La Clusaz                | 8 805                               | 10 980                         | 9 265                            |
| Avoriaz                  | 7 844                               | 14 334                         | 7 895                            |
| Les Gets                 | 7 196                               | 9 365                          | 7 605                            |
| Morzine                  | 6 947                               | 8 571                          | 7 219                            |
| Le Grand Bornand         | 6 224                               | 7 961                          | 6 464                            |
| Montriond                | 5 540                               | 7 113                          | 5 982                            |
| Les contamines           | 5 394                               | 5 999                          | 5 548                            |
| Saint-Gervais Mont-Blanc | 5 245                               | 6 049                          | 5 437                            |
| Châtel                   | 5 209                               | 6 574                          | 5 376                            |
| Praz-sur-Arly            | 5 036                               | 8 120                          | 5 324                            |
| Samoëns                  | 5 028                               | 5 728                          | 5 152                            |
| Les Carroz d'Arâches     | 4 633                               | 6 817                          | 4 858                            |
| La Chapelle-d'Abondance  | 4 419                               | 5 257                          | 4 563                            |
| Sixt                     | 3 620                               | 4 745                          | 4 511                            |
| Morillon                 | 4 429                               | 4 443                          | 4 441                            |
| Flaine                   | 4 204                               | 4 243                          | 4 234                            |
| La Grande-Terche         | 4 053                               | 4 862                          | 4 196                            |
| Abondance                | 3 180                               | 4 353                          | 3 547                            |
| La Chevrière             | 3 106                               | ns                             | 3 106                            |
| Bellevaux-Hirmentaz      | 2 940                               | 2 643                          | 2 899                            |

Source : FNAIM (novembre 2024)

.De plus, face au problème de la tension immobilière, et de l'effet d'exclusion qui en résulte, Les Contamines ne sont pas restées inactives et ont pris une initiative importante, de nature à en réduire significativement sa portée : la création de la ZAC du Plane, 92 logements au total répartis sur 3 îlots ; un îlot 1 de 32 logements dédié à la location sociale, moitié pour des résidents à l'année, moitié pour des saisonniers ; un îlot 2 de 39 logements en accession à la propriété sous condition de ressources au prix très compétitif de 3 800€/m<sup>2</sup> et réservés à des habitants des Contamines ou des communes avoisinantes ; un îlot 3 de 21 logements en accession libres à prix de marché

Tout n'est pas parfait. La plupart des 17 logements réservés aux saisonniers sont pour la plupart jusqu'à présent restés vides car la réglementation exige que le bail de location soit signé par l'employé et non par l'employeur. Mais l'effort est méritoire et mérite d'être poursuivi. Un nouveau projet est en cours, 10-15 logements réservés en résidence principale sous le régime du bail réel solidaire (BRS) qui, par la dissociation de l'acquisition du foncier de celle du bâti, permet de diminuer sensiblement le prix du logement.

Le Maire de Chamonix a quant à lui pris le taureau par les cornes, en faisant voter, en mars dernier, un PLU interdisant la construction de nouvelles résidences secondaires. Avant même l'entrée en vigueur de ce nouveau plan d'urbanisme, prévue début 2026, après une phase administrative et notamment une enquête publique, Chamonix entend dès à présent réglementer le parc existant via une

autre disposition de la loi Le Meur permettant de convertir les locations courte durée en habitat permanent. Leurs propriétaires seraient ainsi amenés à louer leurs logements à l'année.

Par ailleurs, la loi permet aux communes d'instaurer des servitudes de logement permanent. Sur les zones à urbaniser, Chamonix entend imposer 50 % de logement social tout en se gardant quelques « poches » pour la promotion libre. La ville se donne ainsi l'objectif de récupérer un millier de logements sur les dix prochaines années, avec le risque, qu'en raison de la multiplication des contraintes et des interdits, le processus de récupération ne fonctionne pas vraiment et se transforme en un processus d'exclusion, les propriétaires des logements concernés préférant renoncer à toute location.

Plus généralement, on ne peut que constater le paradoxe qui consiste, à lutter contre la tension immobilière et la hausse des prix et, dans le même temps, probablement pour de bonne raisons, rénovation des passoires thermiques, zéro artificialisation nette, surabondance de résidences secondaires, à réduire l'offre disponible de logements. Le risque est que toutes ces mesures n'engendrent un nouveau renchérissement des prix au bénéfice des propriétaires existants, au détriment des propriétaires postulants.

En conclusion de son plan, le Maire de Chamonix, Eric Fournier a déclaré : » Nous avons atteint le maximum d'attractivité. L'idée est maintenant de construire un avenir plus équilibré pour notre territoire » Les Contamines ont-elles atteint ce maximum d'attractivité qu'évoque le Maire de Chamonix ? Probablement pas. Doivent-elles pour autant renoncer à certaines des dispositions de la loi Le Meur, ce que l'autorise son classement depuis juillet 2024 en zone tendue B1 ? La question est désormais sur la table et devrait occuper une place centrale dans la campagne à venir pour l'élection de la prochaine mandature municipale. En attendant les prix, et la tension qui va avec, risquent de continuer à monter

**Jean-Marie Cousty**

**Dominique Leblanc**

## **Les Associations des Contamines**

### **VVM Vélo Val Montjoie, de Jean-Benoît Kolodié**

#### **Qui êtes-vous, quel est votre ancrage au Val Montjoie**

Je m'appelle Jean-Benoit Kolodié. Je réside dans le Val Montjoie depuis 2003. Commerçant aux Contamines (Tasmania Sports) entre 2003 et 2012. Je gère actuellement une petite agence web que j'ai créé en 2013. Elle est basée au Fayet. Je vis depuis 2005 à la « frontière » dans le hameau de la Villette. Je suis donc assez nomade dans le Val Montjoie. La semaine plutôt sur Saint Gervais, le week-end plutôt aux Contamines.

#### **Comment est née cette asso, quel est son objet social :**

Vélo Val Montjoie est née tout récemment en 2023. Cycliste depuis toujours, j'ai toujours été étonné de ne jamais voir apparaître d'association sportive cycliste, toutes disciplines ouvertes à tous, ni aux Contamines ni à Saint Gervais.

Notamment sur les dernières années où l'activité vélo est en plein essor que se soit pour la mobilité douce ou pour les loisirs. Il existe depuis bien longtemps des loueurs et réparateurs de qualité aux Contamines (constat moins vrai sur Saint Gervais). Il y a des moniteurs indépendants et un centre UCPA capables de satisfaire une demande de cours et d'encadrement pour les touristes mais il n'y avait pas de structure pour former les jeunes du Val Montjoie ou pour rassembler les pratiquants adultes.

J'ai pris l'initiative de recenser les besoins en organisant 2 réunions publiques à l'automne 2022 aux Contamines et à Saint Gervais. Les participants étaient des personnes intéressées par le vélo de près ou de loin, professionnels ou simples pratiquants.

- A l'issue de cette consultation, il a été décidé de créer une association unique pour les 2 communes avec pour objectifs principaux :
- Fédérer les pratiquants adultes de toutes les disciplines (vtt, route, gravel..) et tous les niveaux afin de faciliter des sorties en groupe ;
- Être interlocuteur des pouvoirs publics en ce qui concerne l'aménagement, la sécurité et la cohabitation avec les autres usagers ;
- Proposer pour les enfants des programmes d'apprentissage et de perfectionnement ;
- Organiser ou co-organiser des évènements cyclistes.

#### **Quels sont ses effectifs, ses activités actuelles :**

A ce jour l'association compte une trentaine de membres avec une croissance chez les jeunes et une baisse chez les adultes.

Le constat des 2 premières années est que ce qui paraissait évident et simple à organiser c'est-à-dire des sorties entre adultes ne fonctionne pas comme on pourrait l'imaginer. Les différences de niveaux, la multitude de pratique, les

agendas de chacun rendent au final la bonne formule difficile à trouver. Nous avons essayé les sorties proposées à l'avance à j-7 en fonction de la météo, à date fixe (premier samedi du mois), au dernier moment, le week-end organisé 3 mois avant etc... Pour le moment l'association cherche encore pour les adultes la ou les formules qui fonctionneraient. Toute idée est bienvenue.

Concernant la mission d'interlocuteur des pouvoirs publiques, l'association n'a pas eu de tour de chauffe avant d'être confrontée à de gros dossiers. En effet à peine créée, et bien que la mairie de Saint Gervais ait approuvé la création de l'association et ses statuts, elle ne fut ni consultée ni informée de la prise d'un arrêté d'interdiction du VTT sur la plupart des sentiers de la commune en juillet 2023. La commune de Saint Gervais a tout fait pour que cet arrêté ne soit pas connu dans les 2 premiers mois afin qu'il ne soit plus attaquable (aucun professionnel loueur ou moniteur n'en a eu connaissance pendant l'été). Dès que nous en avons été informés, nous avons mobilisé la communauté vttiste locale et nationale afin de faire entendre notre mécontentement et nos droits. Cette action a porté ses fruits puisque l'arrêté a été modifié en juillet 2024 pour être moins restrictif. Il est cela dit toujours considéré comme abusif par une association qui représente les vttistes au niveau national (MBF) et une action en justice auprès du tribunal administratif de Grenoble est en cours.

A ce jour et même s'il s'en défend, le Maire de Saint Gervais nous fait payer la défense des intérêts des cyclistes en refusant de subventionner l'association qui pourtant forme des jeunes saint-gervolains aux bonnes pratiques.

Fort de cette expérience, nous avons assez rapidement pris contact avec les élus des Contamines afin de nouer une relation plus harmonieuse et co-construire l'avenir du vélo dans la commune. Car qu'on le pratique ou non, qu'on l'aime ou pas, le vélo et en particulier le VTT à assistance électrique fera partie de l'avenir économique du Val Montjoie. Le VTTEA ne remplacera jamais le ski mais c'est une activité qui prendra de plus en plus d'importance dans les stations de moyenne montagne. Et cela assez rapidement avec des saisons hivernales où le VTT aura une place grandissante en début et fin de saison. Il faut donc organiser et aménager le territoire en tenant compte de ces évolutions. VVM a pour mission d'aider les élus à la réflexion et la mise en place de projets réalistes et cohérents avec l'histoire et le potentiel du village. Nous laissons cela dit aux élus le soin de communiquer sur les projets en cours et futurs.

Dernier point et non des moindres puisqu'il s'agit aujourd'hui de l'activité principale de l'association, nous proposons aux jeunes du Val Montjoie en en particulier des Contamines un club VTT. Nous sommes affiliés à la FFC et avons le statut d'école de vélo. Nos encadrants sont d'une part des moniteurs diplômés mais également des moniteurs fédéraux (bénévoles habilités à encadrer des jeunes licenciés FFC) dont je fais partie. Pour notre troisième année, nous proposons des entraînements les mercredis après midi et

dimanches matins pour les jeunes de 7 à 14 ans. Avec un objectif plutôt loisir ou compétition au choix.

### **Enjeux, joies et contraintes**

Notre mission essentielle est de former des jeunes pour qu'il soit en sécurité sur un VTT, qu'ils apprennent le goût de l'effort et de la persévération. Mais aussi qu'ils apprennent à cohabiter avec les autres usagers en les respectant. Pour certains jeunes à l'instar du ski club l'enjeu est pour nous de leur donner la possibilité d'une activité professionnelle à l'âge adulte (moniteur, accompagnateur ...). Et pour que cette activité professionnelle puisse exister, notre autre mission fondamentale est de permettre la pratique du vélo dans le Val Montjoie.

La joie principale vient sans aucun doute de la transmission d'une passion aux jeunes.

Les contraintes et difficultés ne sont pas propre à cette association : mobiliser des bénévoles et répéter le principe fondamental qu'une association est une association... Beaucoup semblent oublier qu'une association n'est pas une entreprise qui facture un service et l'on ne raisonne pas (du moins exclusivement) avec une notion de rapport qualité/prix. Une association vit beaucoup par l'apport bénévole de ses membres qui ont une passion ou un intérêt commun. Chacun doit apporter quelque chose. Enfin c'est mon humble avis. Au fil des années nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les bénévoles. Or, sans bénévole, il ne peut y avoir d'association pérenne.

### **Un petit message pour les Amis des Contamines**

Il y a sûrement des cyclistes dans les Amis des Contamines... Alors rejoignez-nous pour mettre votre petite pierre à l'édifice de la co-construction du vélo aux Contamines et dans le Val Montjoie. Votre pierre à l'édifice ou plutôt votre rayon dans la roue ! Que vous soyez cyclistes ou non, votre adhésion permet à VVM de poursuivre des objectifs.

Contact : [www.velovalmontjoie.fr](http://www.velovalmontjoie.fr) [info@velovalmontjoie.fr](mailto:info@velovalmontjoie.fr)

**Interview réalisée par Thomas Le Chatelier**

## ***Une famille de cyclistes aux Contamines***

### ***Marie-Jeanne Mermoud & Patrick Trapazon***

Marie-Jane est née Mermoud ; elle et son mari Patrick Strappazzon et leurs enfants, sont des passionnés de vélo, bien avant d'en être des commerçants. Leur magasin Mermoud Sports créé par son père Célestin est depuis 1967 bien placé dans le fameux virage qui a donné son nom au magasin.

Patrick s'est beaucoup investi au départ, avec Etienne Mermoud, Loulou Bernard, Olivier Callamard, qui ont commencé à leur époque à créer ou viabiliser des chemins spécifiques pour la circulation aisée des vélos. Ils ont édité une carte de ces chemins, qui doit être aujourd'hui collector ; ils ont également créé le Bike-Park aux premières années de la base de loisirs du Pontet, avec des petits parcours, des obstacles, et des slaloms, plutôt pour enfants ; ces aménagements ont disparu après un réaménagement de la base.

Les deux époux se sont mis à louer du VTT il y a 32 ans ; à l'époque Patrick était accompagnateur en montagne et moniteur de VTT, il encadrait des sorties VTT avec des jeunes de Contamines, via l'ASCCM (asso sportive et culturelle des CM), redynamisée par JBK.

Marie-Jane et lui sont les précurseurs du VTT aux CM, avec une expertise technique en matière de réparation et maintenance des vélos. Patrick est directeur technique à l'ESF des Contamines. En saison hors ski, il est à l'atelier VTT et Marie-Jane en accueil clientèle.

Leurs enfants ont mordu à cette passion, au point que leur fille a été championne ; elle est aujourd'hui CTR (conseiller technique régional) au Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans la pratique vélo. Une passion de famille, pour Marie-Jane la passion lui vient de son père, Célestin Mermoud, qui a toujours été férus de vélo et du Tour de France. Marie-Jane a été monitrice de ski, puis s'est consacrée au magasin au décès de son père.

Le VTT n'a pas mauvaise réputation dans la réserve naturelle, il y est plutôt bienvenu, contrairement peut-être à l'ultra-trail du Mont-Blanc (cf nos éditions antérieures) ; en revanche la cohabitation à Saint-Gervais est plus compliquée, où le maire a interdit le vélo sur certains chemins (cf article adjacent de JB Kolodijé).

L'OT des Contamines avait il y a quelque temps, en liaison avec leur fille, étudié la création de quelques pistes de rando VTT du côté de la RN, parcours réservés bien sûr aux experts au vu des pentes importantes et des obstacles de rochers. Il faudra investiguer auprès de M. Cusin de l'OT qui nous lit

sûrement. Il existe une piste de VTT historique, à partir du Signal, assez ludique et bien faite.

Une demande a été exprimée par les fédérations de vélo de route pour achever la boucle St-Gervais / col des Saisies / col du Joly grâce à une piste en dur : en comparaison avec d'autres villages de montagne, les Contamines sont pour Marie-Jane en retard : elle déplore que les projets nouveaux se fassent toujours attendre alors que l'engouement du VTT ne se dément pas.

A chaque mandature, il faut insister pour rendre visible la pratique au public (signalétique, itinéraires, cohabitation voiture / vélo, tenue des chiens en laisse, ...) ; l'objectif est d'éviter les plaintes de piétons. Et bien sûr, les accidents.

Marie-Jane rêve de la création de tracés mixtes : ski de rando en hiver et VTT en été sur les mêmes pistes : l'aboutissement ultime pour elle serait d'achever de créer dans notre fond de vallée un tour du Mont-Blanc VTT (qui serait différent de l'itinéraire du TMB classique, c-à-d à pied) ; certains villages ont déjà créé leurs pistes, et il y a de toute évidence une activité économique douce à exploiter chez nous.

Ces pistes dédiées et l'entretien des chemins sont appelées de ses voeux, car de plus, le constat général est fait du danger que représentent les descentes de ces lourds engins électriques sur des pistes de jeep qui ne sont pas faites pour cela : pierres et gros cailloux soulevés par un 4x4 ou parachutés des pentes sont des pièges parfois préjudiciables ; les chutes à vélo encombrent les urgences des hôpitaux, on le sait.

Le vélo, de route comme tous-terrains, a un bel avenir aux Contamines avec notre fantastique cirque de nature sauvage. Les Mermoud / Strappazzon y ont mis tout leur cœur, et ce depuis quasi 60 ans. Ils fourmillent de projets, qui doivent être accompagnés par toutes les parties prenantes pour la plus grande vitalité du village.

Hors entretien, on a contacté la mairie, qui confirme que le village est certes en retard en matière d'installations VTT ; entre autres, des études ont été faites pour une bande d'asphalte entre le col du Joly et le Signal, avec financement de la Région, dont c'est la prérogative car cette voie devra faire partie d'un réseau régional prévu ou en place ; mais la Région n'a selon la mairie jamais répondu à ses demandes.

Donc aucun blocage communal, et une conscience toujours active de la mairie sur le sujet. Mais le dossier reste à relancer ...

**Thomas Le Chatelier**

# Décès de Pascal Chapelland, figure de la montagne, artisan de la rénovation du refuge des Prés



Le monde de la montagne a perdu un personnage reconnu. Le refuge des Prés a perdu l'artisan de sa rénovation. Pascal Chapelland s'est éteint le 29 septembre à l'âge de 69 ans.

Issue d'une famille de guides, (Célestin son grand-père, André son père), il entre dans la formation en 1974 et devient à son tour guide de haute montagne en 1981, exerçant son métier durant près de 50 ans de carrière. Il est choisi en 2011 pour être président de la Compagnie des guides de Saint-Gervais. L'institution fête sous son impulsion ses 150 ans en 2014. Au début de l'hiver 2016-2017, il est l'un des artisans de la fusion avec le bureau des Contamines-Montjoie. Les deux entités sont à nouveau réunies, après la scission des années 90, sous une seule entité : la Compagnie des guides de Saint-Gervais / Les Contamines.

Son dernier grand projet aura été le refuge des Prés, niché à 1933 mètres d'altitude sur la commune des Contamines-Montjoie et inauguré le 25 septembre 2021. Outre les dossiers administratifs et sa force de persuasion pour convaincre les élus locaux, 15 mois de travaux auront été nécessaire pour transformer totalement un ancien bâtiment rural laissé à l'abandon pendant 13 ans. Aujourd'hui, l'établissement est une totale réussite, fréquenté l'été et l'hiver.

« *Lorsqu'un guide décède, son âme s'envole et est recueillie par un choucas.* » Pour Pascal Chapelland, son épouse Lucie demanda à chacun : « *Si vous êtes en montagne et qu'un choucas se pose à côté de vous, ne lui donnez pas une feuille de salade, donnez-lui un morceau de fromage !* »

## Petits potins et brèves nouvelles du village

### **Ouverture du Centre Culturel de La Gorge**



Nouveau Centre Culturel de la Gorge, situé aux portes de la réserve naturelle et au pied de l'église de Notre Dame de la Gorge, ouvre ses portes début juillet 2025, offrant un cadre unique et inspirant, pour des événements culturels et sociaux, dans l'espace du Pays d'Art et d'Histoire, dernière étape du "Sentier du Baroque" et des « Petites Boucles du Baroque ».

Sur le passage du tour du Mont Blanc, ce lieu magique vous transportera à travers des concerts, des expositions, des ateliers, des conférences, des spectacles et bien plus encore. Ses thématiques variées, passionnantes et riches en émotions, en font un lieu de ressourcement, de partage et de connaissances. Le Centre pourra également être privatisé pour des événements familiaux, amicaux ou professionnels. Toute la programmation est sur le site [www.centrecultureldelagorge.com](http://www.centrecultureldelagorge.com)

Pour allier la culture et le plaisir convivial de la gastronomie, le restaurant "la vieille auberge", au rez-de-chaussée, est également ouvert dès cet été avec une cuisine française traditionnelle et une possibilité de 50 couverts, ouvert midi et soir.

### **Bilan d'une saison d'hiver réussie**



Malgré une météo parfois capricieuse et une fréquentation de mars à la baisse par rapport aux années précédentes, la neige, le ski, la montagne, Les Contamines restent une destination très prisée au terme d'une saison marquée par des conditions d'enneigement globalement favorables.

Avec un total de 345.000 nuitées, la saison d'hiver s'inscrit dans une dynamique de fréquentation positive

Portées par les excellents résultats des vacances de Nouvel an et de février, les périodes de janvier et de mars-avril ont également affiché des performances cohérentes, confirmant l'attrait de la destination sur l'ensemble de la saison.

Cette saison d'hiver a marqué un tournant pour le domaine nordique 4 saisons des Contamines-Montjoie. Elle marquait en effet la reprise du domaine de ski de fond et du stade de biathlon sous gestion de la mairie, après la résiliation de la délégation de service public par le délégataire privé pour raisons économiques. Grâce à de bonnes conditions météorologiques,, le domaine a pu proposer 92 jours d'ouverture cet hiver et enregistrer les ventes de 482 forfaits saison, 163 forfaits à la semaine et 10.134 forfaits à la journée, représentant un total de 25.614 journées skieurs.

### ***Une nouvelle télécabine à La Gorge pour l'hiver 2026-2027***



Le remplacement de la télécabine de la Gorge a pour but d'augmenter le débit, actuellement de 2 000 personnes par heure, pour accéder à l'Étape et éviter ainsi les files d'attente des périodes de fortes. L'objectif est de doubler le débit. ).

L'investissement entre 10 et 12 millions d'euros fait l'objet d'un avenant au contrat de délégation de service public, passé en 1989 et qui court jusqu'en 2029

Deux procédures administratives sont en cours pour le tracé qui sera décalée de 40 mètres par rapport à l'actuelle, pour optimiser l'espace autour des gares amont et aval. Le stationnement devant la télécabine de la Gorge est pour sa part en réflexion. L'idée sera, dans la foulée, d'améliorer les parkings et l'utilisation des places. L'ambition sera de proposer « un aménagement qualitatif, qui amènera peut-être à un parking payant ». Le maire ouvre cette possibilité mais indique que le débat n'est pas tranché

### ***Affaire des chalets Laska : MGM condamné à 600 000 euros d'amende***



Le tribunal judiciaire de Bonneville a rendu son délibéré dans l'affaire des chalets Láska. La société de promotion immobilière annécienne MGM et son président-directeur général, David Giraud, ont été condamnés pour avoir enfreint des réglementations du plan local d'urbanisme (PLU).

L'entreprise devra régler une amende de 600 000 euros dont 200 000 euros avec sursis, tandis que son dirigeant va s'affranchir d'une peine de 300 000 euros dont 200 000 euros avec sursis. La deuxième peine la plus importante concerne la société Mabboux et son dirigeant, respectivement condamnés à 150 000 euros d'amende dont 75 000 avec sursis et 30 000 euros d'amende dont 15 000 euros avec sursis. Les autres prévenus ont tous été condamnés à l'exception de la société Val Montjoie immobilier qui a été relaxée. En effet, cette dernière était l'un des bénéficiaires des travaux et n'intervenait pas directement sur le chantier. Les sociétés impliquées devront remettre en état les lieux en conformité avec les différents règlements. Les personnes physiques et morales vont par ailleurs devoir verser, à cinq parties civiles, un total de 26 000 euros.

### ***Le retour du cinéma aux Contamines***



Trois séances, entièrement gratuites sont programmées cet été, trois films destinés à toute la famille, trois regards sur les montagnes du monde, leurs habitants, leur richesse, leur poésie.

Les projections auront lieu à la patinoire, rendez-vous à 21h30 (projection à 22h00) :

- Jeudi 19 juin – Lhamo, l'enfant de l'Himalaya - Un voyage initiatique au cœur du Tibet, à travers les yeux d'une jeune fille courageuse.
- Mardi 22 juillet – Dessine-moi un chamois - Une aventure en famille sur les sentiers de montagne, à la rencontre de la faune sauvage.
- Lundi 11 août – Alexandre, fils de berger - Le portrait touchant d'un jeune garçon qui perpétue les traditions pastorales dans les Alpes

### ***Aménagement de la base loisirs***



Les travaux d'aménagement de l'Espace-loisirs des Loyers ont repris dès la fin de l'hiver. Cette dernière phase a permis de finaliser la mise en place des nouveaux équipements : le bowl, désormais achevé, et le bloc d'escalade

Les travaux ont également porté sur l'ornement paysager, la mise en place du mobilier urbain et la matérialisation du parcours de déambulation. Une journée d'inauguration accompagnée de démonstrations de skateboard et

d'escalade et d'un contest, ouvert à tous, dans le pumptrack est prévu le dimanche 29 juin.

### **Réaménagement du parking de Notre-Dame**



Les travaux de réaménagement du parking de Notre-Dame de la Gorge ont débuté en ce début de mois de mai et devraient durer jusqu'à la moitié du mois de juillet. Ce chantier a pour but d'améliorer l'organisation du site et le stationnement, faciliter les déplacements piétons, embellir et revégétaliser l'espace

Les travaux se dérouleront en deux phases pour permettre aux usagers de continuer à utiliser une partie du parking pendant toute la durée du chantier. La première phase concerne la partie nord, de l'entrée du parking jusqu'aux Dômes Nature de la réserve naturelle des Contamines. La deuxième phase portera ensuite sur la partie sud du parking.

### **Aménagement et mise en conformité du lac de baignade du Pontet**



Durant l'été 2024, la mauvaise qualité de l'eau de baignade avait provoqué plusieurs fermetures à partir du 11 juillet, tout d'abord en raison de la présence de bactéries entérocoques. Rouvert pour un court laps de temps début août, le lac avait ensuite fermé définitivement le 7 août, avec pour cause la turbidité de l'eau, qui avait donné au lac une couleur verte très trouble.

Pour ne pas revivre les fermetures de l'été 2024, des travaux d'assainissement sont en cours au lac de baignade du Pontet. Avant son ouverture prévue fin juin, il a été vidé et nettoyé. Des contrôles hebdomadaires de la qualité de l'eau sont également prévus cet été.

## **Eglise de la Sainte Trinité : Reprise d'un double chantier**



Les travaux d'aménagements de l'église et de ses abords ont démarré à nouveau ce printemps. Ainsi, le parvis de l'église a fait l'objet d'une reprise, de façon à ce que la circulation piétonne y soit plus aisée, avec des escaliers remaniés, et bientôt l'aménagement d'une placette au départ du chemin du P'Tou. Pendant la durée des travaux,

La rénovation du bâtiment lui-même va reprendre également au printemps. Des échafaudages vont être mis en place pour qu'un "parapluie" vienne couvrir l'édifice, permettant le démontage complet de la couverture, à l'abri des intempéries. La charpente ainsi mise à nu va faire l'objet de reprise, là où ce sera nécessaire. Viendra ensuite le temps de la couverture en zinc, avec la technique du "joint debout". Si tout se passe bien, les travaux devraient être terminés avant l'hiver.

## ***Etat-civil***

***Du 1er Juin 2024 au 15 décembre 2024***

### **Naissances :**

- 16 août : Siann VOGEL ; fille de Mickaël VOGEL et Stefania ALVAREZ MEDRANO
- 9 septembre : Apolline GHOTEIMI ; fille de Rayanne GHOTEIMI et de Céline MARTIN
- 15 septembre : Beltran ARGUINCHONA MARTIN ; fils de Nicolas ARGUINCHONA ORTIZ et de Delfina MARTIN

### **Mariages :**

- 1<sup>er</sup> juin : BLIN Olivier, fils de BLIN Marc-Yves et GRATACAP Marie-José et de SAMYN Caroline fille de SAMYN Robert et de DMUGNIER Marie-Thérèse
- 15 juin : MARTINATTO Denis, fils de MARTINATTO Jean et de DA SILVA CARNEIRO Arminda et FONTENAY Maryne, fille de FONTENAY Rémy et de GARNIER Sandrine
- 13 juillet : MONTANER Victor, fils de MONTANER Michel et GUYON Annie et RIVIERE Estelle, fille de RIVIERE André et BERLENBACH Muriel
- 14 septembre : Jérémy MOLLARD, fils de Jean-Philippe MOLLARD ; et Danièle ROCH-DUPLAND et Sarah MORARAU, fille de Claude MORARAU et de Agnès BESSAT
- 5 octobre : Rémi MORAND, fil de Alain MORAND et DONNER Isabelle ; et Marie-Hélène BELMONT, fille de Alain BELMONT et de Marie-Laure CRESSENT
- 12 octobre : Martin GUFFOND, fils de Laurent GUFFOND et de Laurence REY ; et Roxane DUMONT, fille de Pascal DUMONT et KARINE MARIN-LAMELLET
- 7 décembre : Clément THIEBAULT ; fils de Hubert THIEBAULT et Hélène FAIDUTTI ; et Anne-Judith DANA, fille de Lucien DANA et Catherine YOBLONSKI
- 7 décembre : Thomas JAEGGY, fils de Christian JAEGGY et Véronique HUMBRECHT ; et Margaux SABATIER, fille de Emmanuel HISTE et Béatrice SABATIER

### **Décès :**

- 20 juin : ROSSET Pascal, 56 ans, aux Contamines-Montjoie
- 3 septembre : Jeannine ROBERT épouse AMOUDRY, 94 ans, à Passy
- 16 septembre : Nicole REYNAUD épouse DUMOLARD, 77 ans, à Chambéry
- 20 octobre : Geneviève DUBOIS épouse DUHAMEL, 96 ans, à Sallanches

## DEMANDE D'ADHESION « ASSOCIATION DES AMIS DES CONTAMINES » 24/25

Siège social :Mairie des Contamines, 74170 Les Contamines Montjoie ;  
loi 1901 arrêté préfectoral 2013120-0007 / 30avril 2013

**ADHERENT(E) PRINCIPAL(E) :** Nom .....

Prénom.....

**CONJOINT(E) :** Nom.....

Prénom.....

**Adresse principale :** N° , Rue, Ville, code postal.

.....

**Téléphone :**

Portable .....

**Adresse aux Contamines :**

.....

**Courriel(s) :**

.....

**ADHERENTS SECONDAIRES (ENFANTS)** indiquer noms (patronymique et marital), prénoms, courriels

### BULLETINS SEMESTRIELS

Je désire recevoir ce bulletin sous forme papier : oui ..... non .....

### ADHESION ET REGLEMENT :

Le montant de l'adhésion à notre association est de :

- **20 euros pour une adhésion par couple, avec envoi du bulletin en numérique.**
- **30 euros pour une adhésion par couple, avec envoi du bulletin papier par la poste**
- **ajouter 8 euros pour l'adhésion d'un enfant (envoi en numérique) ou 16 euros pour 2 enfants ou plus**

**Vous pouvez régler**

- **en suivant ce lien [Formulaire de collecte de données \(systempay.fr\) qui vous permettra un règlement direct, rapide et simple.](#)**
- **Vous pouvez régler par chèque adressé à Patrick Lepillier 24 rue Jean Devilder 76310 Sainte Adresse**
- **Vous pouvez régler par virement à l'Asso des Amis des Contamines avec l'IBAN suivant : FR76 1680 7000 7384 2604 0119 240**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courriel à : [contact@lesamisdescontamines.fr](mailto:contact@lesamisdescontamines.fr)

# LES TEMPS FORTS

## ÉTÉ 2025

### JUIN

12 JUIN

*Relais nocturne*

21 JUIN

*Fête de la musique*

28 JUIN

*20 ans de l'association Joly Jumpers*

29 JUIN

*Inauguration de l'espace de loisirs des Loyers*

### JUILLET

2 au 4 JUILLET et 16 au 18 JUILLET

*Ateliers d'astronomie avec André Cassese*

5 JUILLET

*Trail La Montagn'Hard & Mini Hard*

10 JUILLET

*Marché des artisans*

12 ET 13 JUILLET

*Festival Baroque*

13 JUILLET

*Bal des Pompiers*

13 AU 18 JUILLET

*Stage de chant Vacances en Chœur*

14, 21 & 28 JUILLET

*Ciné Montagne et Aventure, et projection Nature*

15, 23 & 30 JUILLET

*Musique(s) en altitude*

17 JUILLET

*Les Festi'Flâneries (marché et festivités en soirée)*

18 JUILLET

*Concert de chant Vacances en Chœur*

19 JUILLET

*Inauguration parcours d'orientation*

19 AU 20 JUILLET

*Week-end trail*

27 JUILLET

*Fête au village*

### AOÛT

1er au 3 AOÛT

*Fête des Guides*

3 au 9 AOÛT

*Semaine Nature au Sommet*

4, 11, 18 ET 25 AOÛT

*Ciné Montagne et Aventure, et projection Nature*

6, 13 & 20 AOÛT

*Musique(s) en altitude*

7 AOÛT

*Les Festi'Flâneries (marché et festivités en soirée)*

13 au 15 AOÛT

*Ateliers d'astronomie avec André Cassese*

15 AOÛT

*Fête de Notre-Dame de la Gorge*

15 au 17 AOÛT

*Braderie des Commerçants*

21 AOÛT

*Marché des artisans*

26, 27, 28 et 29 AOÛT

*Passage de la TDS et de l'UTMB, et Mini UTMB*

### SEPTEMBRE

12 AU 14 SEPTEMBRE

*Conférences «Eau et glaciers dans le Val Montjoie»*

20 SEPTEMBRE

*Journées Européennes du Patrimoine*



### **Association « Les Amis des Contamines »**

Siège social : Mairie des Contamines 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE  
Association loi de 1901 agréée comme association locale des usagers sur la commune des  
Contamines-Montjoie  
Membre de la FESM 74 agréée pour l'environnement sur le département  
de la Haute-Savoie.

Bulletin imprimé par Handirect, Entreprise Adaptée,  
employant plus de 80% de travailleurs en situation de handicap